

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **22 janvier 2018**

Délibération n° 2018-2586

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Poleymieux au Mont d'Or

objet : Sécurisation de la RD73 - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 2 janvier 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 24 janvier 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Sannino), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Berra (pouvoir à M. Guillard), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Gachet (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Mmes Ghemri (pouvoir à M. Bravo), Piantoni.

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot, Passi.

Conseil du 22 janvier 2018**Délibération n° 2018-2586**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Poleymieux au Mont d'Or

objet : **Sécurisation de la RD73 - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet de sécurisation de la RD 73 à Poleymieux au Mont d'Or est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 par délibération n° 2015-0475 du Conseil de la Métropole de Lyon du 6 juillet 2015.

I - Contexte

La RD73 est une voie très circulée, notamment aux heures de pointe, car elle permet la desserte des Monts d'Or depuis les communes du bord de Saône (Neuville sur Saône et Albigny sur Saône). Les vitesses qui sont pratiquées sur cette voie sont relativement élevées. La traversée du centre village au niveau de la mairie est peu sécurisée notamment pour les piétons.

Par ailleurs, le réseau d'eaux pluviales est sous dimensionné provoquant ainsi des dégradations lors d'épisodes pluvieux de forte intensité.

II - Projet

Les objectifs du projet sont les suivants :

- création de deux plateaux en entrée de village pour apaiser la circulation et réduire les vitesses pratiquées,
- création d'une zone 30 devant la mairie (trottoirs conformes, plateau traversant),
- aménagement de continuités piétonnes sécurisées au centre (au droit des commerces, mairie, parking),
- construction d'un collecteur d'eaux pluviales sur ce tronçon.

III - Coût

La présente demande d'individualisation totale d'autorisation de programme s'élève à 700 000 € TTC en dépenses, à la charge du budget principal. Les dépenses se répartissent entre les travaux de voirie (480 000 € TTC) et la construction du collecteur d'eaux pluviales (220 000 € TTC).

IV - Planning

Les travaux seront réalisés de septembre 2018 à mars 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la sécurisation de la RD73 à Poleymieux au Mont d'Or.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de la voirie pour un montant de 700 000 € TTC en dépenses, à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 350 000 € en dépenses en 2018 et 350 000 € en dépenses en 2019.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 24 janvier 2018.

.